

Lit filtrant vertical non drainé = filtre à sable vertical non drainé

Épandage en sol reconstitué

Dans le cas où l'épaisseur du sol est insuffisante et/ou la perméabilité le permet, un matériau plus adapté (sable siliceux lavé) doit être substitué au sol en place sur une épaisseur minimale de 0,70 m.

La répartition de l'effluent est assurée par des tuyaux munis d'orifices, établis dans une couche de graviers.

Conditions de mise en œuvre :

Le lit filtrant vertical non drainé se réalise dans une excavation à fond plat de forme généralement proche d'un carré et d'une profondeur de 1 m minimum sous le niveau de la canalisation d'amenée, dans laquelle sont disposés de bas en haut :

- une géogrille (si sol fissuré),
- une couche de sable siliceux lavé de 0,70 m minimum d'épaisseur,

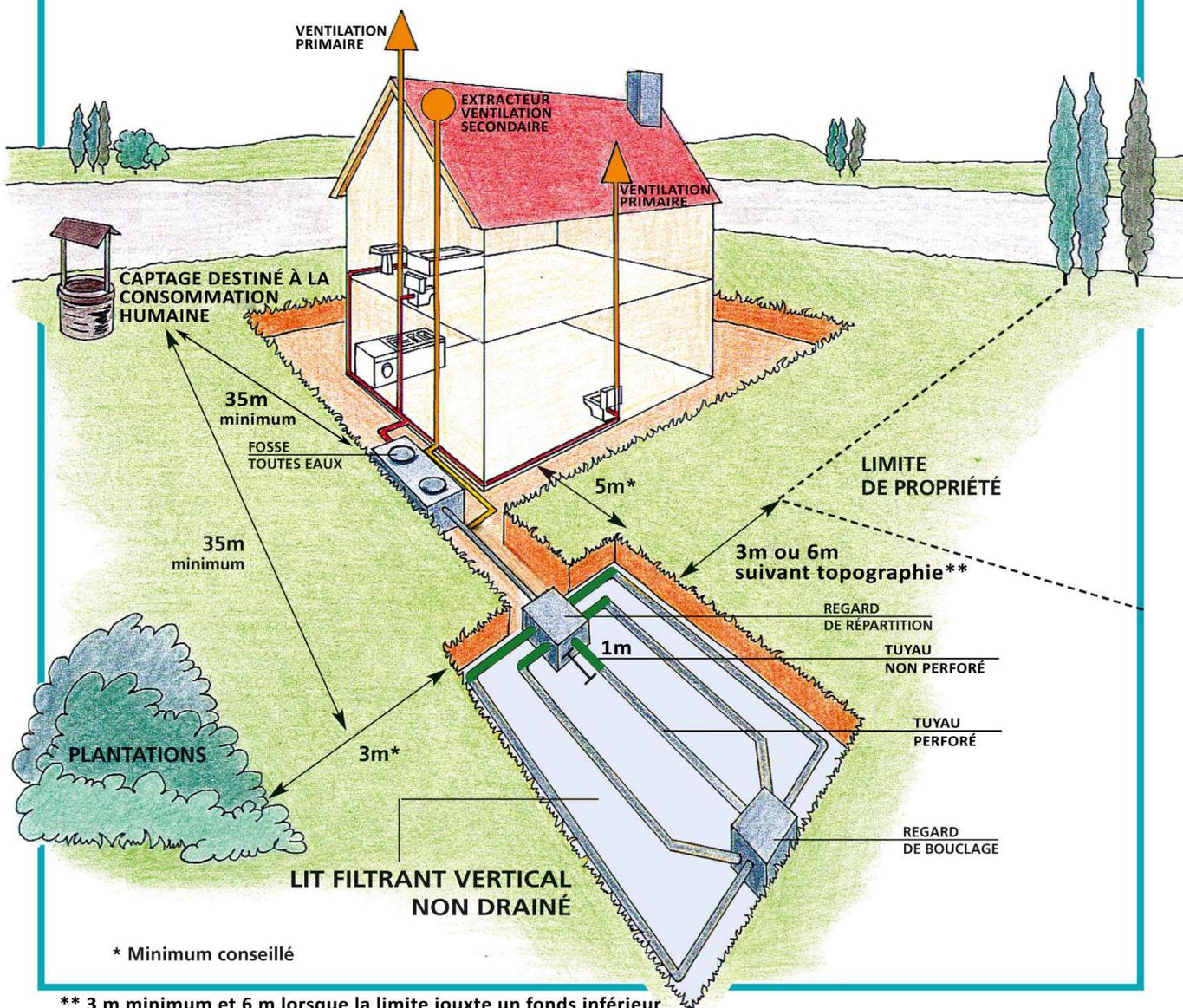
- une couche de graviers de 0,20 à 0,30 m d'épaisseur dans laquelle sont noyées les canalisations de distribution qui assurent la répartition sur le lit (minimum 0,10 m sous les tuyaux + 0,10 m autour des tuyaux),
- un feutre imputrescible perméable à l'eau et à l'air qui recouvre l'ensemble,
- une couche de terre végétale d'une épaisseur de 0,20 m.

Dimensionnement :

La surface du lit filtrant vertical non drainé doit être au moins égale à 5m² par pièce principale (minimum : 20m²).

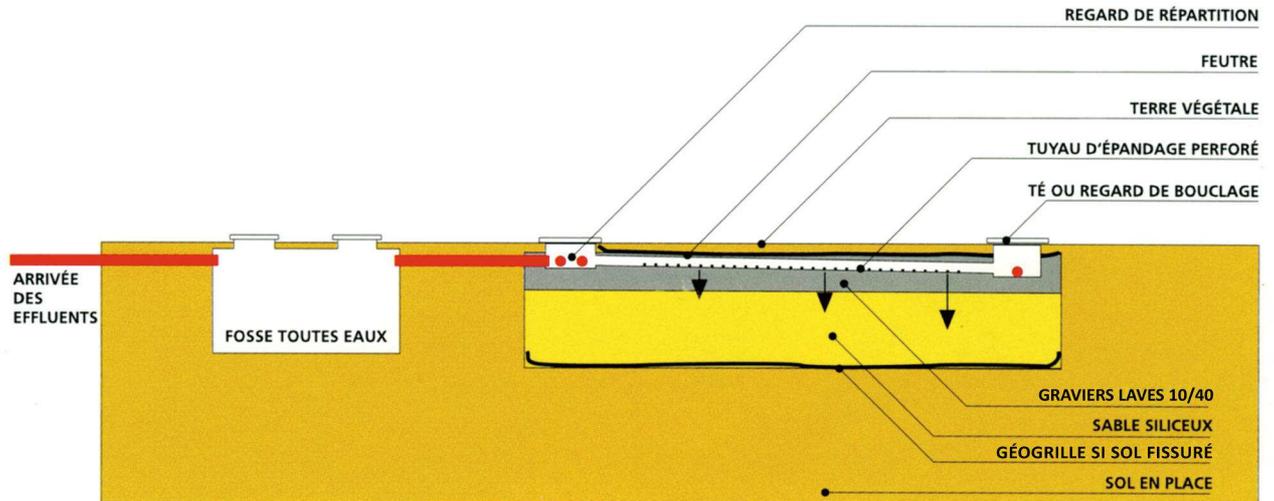
4

LIT FILTRANT
VERTICAL
NON DRAINÉ



Lit filtrant vertical non drainé

Épandage en sol reconstitué



COUPE LONGITUDINALE



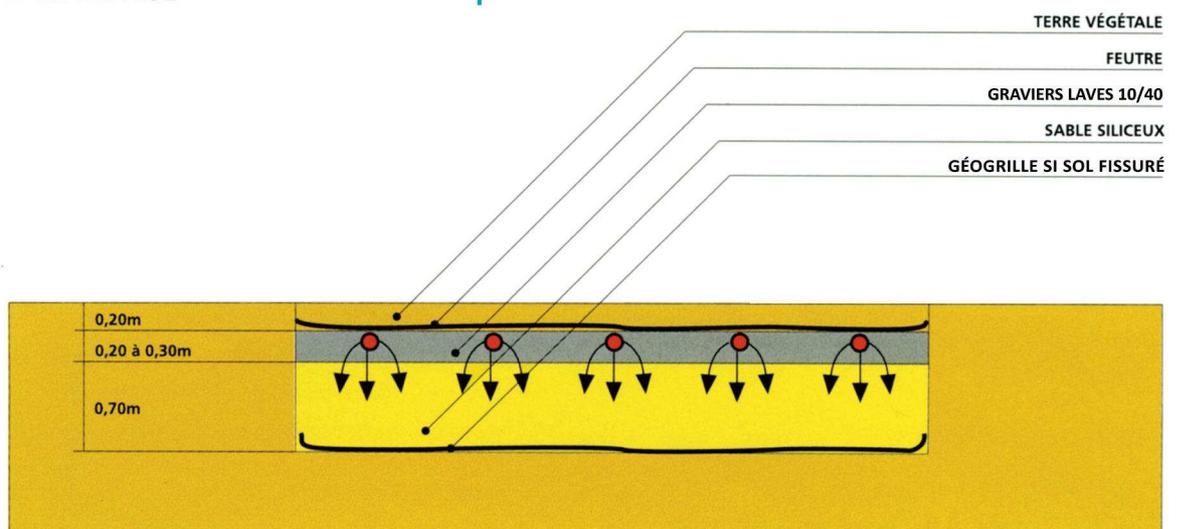
CANALISATIONS RIGIDES Ø100mm
AVEC OUVERTURES Ø10mm OU FENTES DE 5mm minimum
ESPACÉES TOUS LES 10 À 15cm

TUYAU D'ÉPANDAGE

Granulats :

Le fournisseur doit remettre une fiche datée et renseignée des caractéristiques et de l'origine des matériaux.

- Sable siliceux : Doit être conforme à la norme NF DTU 64.1 P1-2. La facture doit mentionner la norme. Doit notamment être lavé, stable à l'eau et s'inscrire dans le fuseau granulométrique annexé à la norme. Le sable issu de carrières de roche massive calcaire est interdit.
- Gravier : La granulométrie doit être comprise entre 10 mm et 40 mm. Les graviers roulés ou concassés doivent être lavés (teneur en fines inférieure à 1 %) et stables à l'eau.



COUPE TRANSVERSALE

